

DÉCEMBRE 2021

Cahier des prévisions budgétaires 2022



Adoptées le 16 décembre 2021

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Vous trouverez dans les pages suivantes, les grandes lignes du budget de la municipalité de Saint-Narcisse pour l'année 2022. Celui-ci a été préparé avec rigueur et soin par les membres de l'équipe municipale et scruté par les membres du conseil municipal. Nous avons vu et revu chaque ligne et chaque section de celui-ci. Nous avons eu de longues discussions sur les priorités à nous donner pour la prochaine et les prochaines années, dans ce contexte d'incertitude économique et de niveau d'inflation record annoncée.

Nous avons entrepris, il y a plusieurs années, un important plan de mise à niveau de nos infrastructures, en profitant de tous les programmes d'aide financière à notre disposition. Nous avons des besoins très importants à plusieurs niveaux : eau potable, voirie, réfection de rues, routes et rangs. Nous l'avons fait en conservant un niveau de dette acceptable, en attendant le paiement d'un emprunt avant d'en faire un nouveau. Aujourd'hui, nous pouvons faire le constat que cette stratégie nous a permis de refaire plusieurs rangs, d'investir massivement sur le réseau d'eau potable et d'améliorer nos équipements de loisirs. Nous sommes d'avis qu'il nous faut poursuivre les efforts maintenant pour éviter de reporter les dépenses. Car les matériaux continueront d'augmenter, de même que les coûts de main-d'œuvre. Reporter à plus tard, c'est se condamner à payer encore plus cher. Et d'investir dans notre communauté représente, à notre avis, la meilleure façon de demeurer attractifs pour les jeunes familles ou les personnes qui cherchent un milieu de vie dynamique et animé.

Ainsi, les dépenses de la municipalité pour l'année 2022 augmentent de 8.89 % par rapport au budget 2021 et les revenus quant à eux, augmentent de 5.55 %, réduisant à **3.34 %** l'augmentation réelle. Pour la prochaine année, nous prévoyons investir 2 479 942 \$ dans les divers équipements et infrastructures de la municipalité. Au niveau des infrastructures routières, c'est un montant de plus de 1 622 152 \$ que nous prévoyons investir dans diverses rues et infrastructures routières, dont la réfection du pont du rang Sainte-Marguerite. En ce qui a trait à l'eau potable, un montant de 436 000 \$ est prévu, composé de réfection de sections d'aqueduc sur les rues de l'Église, Louis et du Collège ainsi que le bouclage de la route Trépanier, et la modernisation des équipements de télémétrie pour le suivi des données journalières à l'assainissement. Au niveau des loisirs, si les programmes d'aide financière nous sont favorables, nous souhaitons la réalisation d'un parc de planche à roulettes (skatepark) et d'autres équipements connexes. L'installation de caméras de surveillance est aussi au programme afin d'améliorer le suivi de nos espaces publics et éviter les incivilités. Vous retrouverez une liste complète des projets prévus, de même que la façon de financer ceux-ci. Certains projets sont aussi financés à même les revenus annuels de fonctionnement ou investis à même nos surplus libres.

Vous remarquerez, sur la page qui traite des taux et tarifs, que le taux de la taxe foncière générale connaît une légère diminution passant de 0,7253 \$ à 0,6630 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cela s'explique par le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation 2022-2023-2024. Globalement, pour une résidence évaluée à 150 000 \$ située dans le périmètre urbain et qui a connu une augmentation de la valeur d'évaluation d'environ 10 %, un montant supplémentaire de plus ou moins 42 \$ devra être assumé par le contribuable. Le total des taxes chargées à l'ensemble basé sur l'évaluation, passe de 0,8954 \$ à 0,8404 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 0,0550 \$. En terminant, soyez assurés que nous sommes très sensibles au contrôle des dépenses, afin de limiter les impacts négatifs sur nos concitoyens.

Au nom du conseil municipal, je tiens à vous souhaiter de *très Joyeuses Fêtes*, remplies de santé, de bon temps avec vos proches. Prenez le temps de contacter les personnes seules de votre entourage ou les personnes plus vulnérables pour prendre de leurs nouvelles ou pour partager un petit moment avec eux. C'est toujours important de prendre soin les uns des autres !

Joyeuses Fêtes !



Guy Veillette, maire

Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire

Catherine Bourget, siège # 1	Nathalie Jacob, siège # 2
Michel Larivière, siège # 3	Jocelyn Cossette, siège # 4
Kim Mongrain, siège # 5	Gilles Gauthier, siège # 6

IMMOBILISATIONS PRÉVUES - RÉSUMÉ	TOTAL 2022-2023-2024				
IMMOBILISATIONS	Inv.	Subvention	FDR - Surplus	Financement	TAXE FONCIÈRE
ADMINISTRATION					
Fonds MRC technologique (écrans tactiles, caméra ordinateurs, portables, tablettes, honoraires)	40 000 \$	40 000 \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	40 000 \$	40 000 \$	- \$	- \$	- \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Bunkers (6)	10 000 \$	- \$	10 000 \$	- \$	- \$
Cylindres au carbone (6)	6 000 \$	- \$	6 000 \$	- \$	- \$
TOTAL	16 000 \$	- \$	16 000 \$	- \$	- \$
TRANSPORT					
Ponceaux rue de l'Église	60 000 \$	- \$	60 000 \$	- \$	- \$
Pluvial rue Louis (TECQ)	150 000 \$	150 000 \$	- \$	- \$	- \$
Pavage Chutes Nord (AIRRL)	336 820 \$	235 774 \$	- \$	101 046 \$	- \$
Pluvial rue Genest (TECQ)	350 000 \$	350 000 \$	- \$	- \$	- \$
Rue des Pins pavage (TECQ)	50 000 \$	50 000 \$	- \$	- \$	- \$
Rue Cossette pavage (TECQ)	30 000 \$	30 000 \$	- \$	- \$	- \$
Ponceau rang Sainte-Marguerite (Rétab. et St-Luc)	545 332 \$	518 183 \$	27 149 \$	- \$	- \$
Ponceau rang Saint-Pierre	100 000 \$	70 000 \$	30 000 \$	- \$	- \$
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
2023					
Détournement d'eau pluviale (TECQ)	292 933 \$	292 933 \$	- \$	- \$	- \$
Borne électrique	5 000 \$	5 000 \$	- \$	- \$	- \$
Pluvial coulée rue de l'Église (MTQ)	20 000 \$	20 000 \$	- \$	- \$	- \$
2024					
Reconstruction rang du Bas-de-la-Grande-Ligne (RIRL)	2 000 000 \$	1 500 000 \$	- \$	500 000 \$	- \$
Développement domiciliaire (rue Principale)	200 000 \$	150 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
Reconstruction rang 2 Sud (TECQ)	1 200 000 \$	1 200 000 \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	5 340 085 \$	4 571 890 \$	117 149 \$	601 046 \$	50 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU					
Bouclage aqueduc route Trépanier (TECQ)	160 000 \$	160 000 \$	- \$	- \$	- \$
Aqueduc rue de l'Église (TECQ)	90 000 \$	90 000 \$	- \$	- \$	- \$
Aqueduc rue Louis (TECQ)	100 000 \$	100 000 \$	- \$	- \$	- \$
Aqueduc rue du Collège (TECQ)	50 000 \$	50 000 \$	- \$	- \$	- \$
Téléométrie à l'assainissement (TECQ)	30 000 \$	30 000 \$	- \$	- \$	- \$
Purge rang Saint-Pierre (secteur)	6 000 \$	- \$	6 000 \$	- \$	- \$
TOTAL	436 000 \$	430 000 \$	6 000 \$	- \$	- \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
URBANISME (DÉVELOPPEMENT)					
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
LOISIR & CULTURE					
Skatepark (FCRC+FAR MRC)	325 790 \$	271 542 \$	- \$	54 248 \$	- \$
Bancs au terrain de tennis (NH)	4 000 \$	4 000 \$	- \$	- \$	- \$
Lumières ext. au centre com. (NH)	3 000 \$	3 000 \$	- \$	- \$	- \$
Projecteur salle municipale (NH)	5 000 \$	5 000 \$	- \$	- \$	- \$
Plancher salle municipale (NH)	13 000 \$	13 000 \$	- \$	- \$	- \$
Caméras de surveillance	15 000 \$	- \$	15 000 \$	- \$	- \$
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	365 790 \$	296 542 \$	15 000 \$	54 248 \$	- \$
GRAND TOTAL	6 197 875 \$	5 338 432 \$	154 149 \$	655 294 \$	50 000 \$

REVENUS

	2022	2021
Recettes de taxes à l'ensemble	1 191 850 \$	1 119 397 \$
Service de la dette à l'ensemble	317 547 \$	260 448 \$
Tarification service aqueduc	110 255 \$	129 298 \$
Tarification service traitement eaux usées	63 186 \$	61 863 \$
Taxe vidange des boues fosses septiques	38 000 \$	38 000 \$
Ordures et recyclage	127 167 \$	147 900 \$
Service de la dette au secteur	11 799 \$	11 229 \$
Service 911	10 000 \$	10 000 \$
Total des taxes	1 869 804 \$	1 778 135 \$
Païement tenant lieu de taxe		
Terre publique	4 019 \$	4 025 \$
Centre d'accueil	16 200 \$	16 200 \$
Centre de la petite enfance	3 400 \$	3 400 \$
École primaire	17 000 \$	17 000 \$
Total	40 619 \$	40 625 \$
Péréquation	80 913 \$	50 855 \$
Transfert relatif à des ententes -fonctionnement	107 485 \$	77 087 \$
Subventions reliées aux immobilisations	340 131 \$	329 496 \$
Total	528 529 \$	457 438 \$
Revenus de sources locales		
FDT	-	13 600 \$
Services rendus	47 900 \$	41 300 \$
Administration	6 698 \$	6 700 \$
Sécurité publique	-	-
Transport	6 000 \$	6 000 \$
Hygiène du milieu	1 180 \$	1 180 \$
Santé et bien-être	-	-
Urbanisme	-	-
Loisirs	27 620 \$	26 200 \$
Autres revenus	6 500 \$	6 500 \$
Droits de mutation immobilière	30 000 \$	25 000 \$
Droits sur les carrières et sablières	-	10 000 \$
Amendes (cour municipale)	7 500 \$	7 500 \$
Intérêts	26 850 \$	21 875 \$
Total	160 248 \$	165 855 \$
Financement des activités d'investissement	2 350 794 \$	726 750 \$
Appropriation au surplus	189 882 \$	200 329 \$
TOTAL DES RECETTES	5 139 876 \$	3 369 132 \$

DÉPENSES

2022

2021

Sans
Amortissements

Administration générale	565 792 \$	541 976 \$
Sécurité publique		
Sûreté du Québec	143 780 \$	140 212 \$
Sécurité civile, incendie et autres	121 042 \$	100 208 \$
Total	264 822 \$	240 420 \$
Transport		
Voirie	242 259 \$	192 844 \$
Machineries et véhicules	264 089 \$	214 317 \$
Chemins d'hiver	157 142 \$	128 490 \$
Éclairage de rue, circulation et transport en commun	26 497 \$	22 290 \$
Total	689 987 \$	557 942 \$
Hygiène du milieu		
Eau potable	78 688 \$	83 723 \$
Assainissement - eaux usées	53 040 \$	47 551 \$
Total	131 729 \$	131 274 \$
Collecte transport-élimination		
Ordures ménagères (enfouissement, collecte et transport)	120 827 \$	118 150 \$
Cueillette sélective (recyclage)	73 916 \$	93 699 \$
Vidange fosses septiques	38 000 \$	38 000 \$
Total	232 743 \$	249 849 \$
Cours d'eau	400 \$	400 \$
Quote-part MRC pour OMH	5 000 \$	11 294 \$
Subv. aux organismes, Services fabrique, ETC.	22 000 \$	4 500 \$
Urbanisme-Zonage-Développement économique-Horticulture	78 698 \$	74 912 \$
Loisirs et culture		
Activités récréatives	190 654 \$	136 200 \$
Activités culturelles	63 976 \$	81 111 \$
Total	254 631 \$	217 311 \$
Frais de financement	123 134 \$	145 764 \$
Remboursement en capital	290 998 \$	267 039 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2 479 942 \$	926 450 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 139 876 \$	3 369 132 \$

**Variation des taux des différentes taxes
pour l'exercice financier 2022**

TAXES FONCIÈRES ET DE SERVICES		2021	2022	VARIATION
Taxe foncière générale	100 \$ d'évaluation	0.7253 \$	0.6630 \$	(0.0623) \$
Taxe service de la dette	100 \$ d'évaluation	0.1559 \$	0.1655 \$	0.0096 \$
Taxe règlement 494 aqueduc 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0010 \$	0.0010 \$	- \$
Taxe règlement 494 assainissement 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0035 \$	0.0035 \$	- \$
Taxe règlement 495 mises aux normes 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0097 \$	0.0074 \$	(0.0023) \$
Total du taux de taxe foncière à l'ensemble :		0.8954 \$	0.8404 \$	(0.0550) \$
ORDURES ET RECYCLAGE				
Taxe d'enlèvement et transport des ordures	Unité de logement	111.65 \$	113.76 \$	2.11 \$
Taxe d'enlèvement et transport des ordures FERME pour élevages de bovins, fermes laitières, animaux de boucherie et autres types de production animale, etc.	Unité	111.65 \$	113.76 \$	2.11 \$
Taxe de recyclage	Unité de logement	45.29 \$	21.01 \$	(24.28) \$
AQUEDUC				
Taxe d'aqueduc (tarif minimum au compteur)	Unité de logement	157.00 \$	135.60 \$	(21.40) \$
Taxe d'aqueduc (surplus de 24 000 gallons)	1000 gallons	1.85 \$	1.85 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Maurice, tarif minimum	Unité de	90.00 \$	90.00 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Maurice, consommation	1000 gallons	1.14 \$	1.14 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Luc-de-Vincennes, tarif minimum	Unité de logement	160.00 \$	160.00 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Luc-de-Vincennes, consommation	Mètre cube (m ³)	0.48 \$	0.48 \$	- \$
Taxe secteur aqueduc, nouveau système Saint-Luc-de-Vincennes	100 \$ d'évaluation	0.0410 \$	0.0410 \$	- \$
ASSAINISSEMENT				
Taxe d'assainissement opérations	Unité de logement	101.00 \$	103.14 \$	2.14 \$
VIDANGES DES BOUES				
Taxe vidange pour résidence permanente	Unité de logement	97.00 \$	105.00 \$	8.00 \$
Taxe vidange pour résidence saisonnière	Unité de logement	48.50 \$	52.50 \$	4.00 \$
Taxe pour accessibilité à une camionnette	Événement	370.00 \$	385.00 \$	15.00 \$
Taxe pour excédent à 880 gallons	Gallon	0.20 \$	0.20 \$	- \$
Taxe seconde visite, urgences et déplacements inutiles	Événement	100.00 \$	100.00 \$	- \$
Taxe modification de rendez-vous	Événement	50.00 \$	50.00 \$	- \$
Taxe annulation de rendez-vous après le 30 avril et vidange planifiée non exécutée	Événement	195.00 \$	210.00 \$	15.00 \$
Taxe déplacement d'une citerne	Événement	175.00 \$	175.00 \$	- \$
Taxe déplacement d'un camion des boues	Heure	120.00 \$	120.00 \$	- \$
AUTRES				
Taxe du règlement des chiens	Par médaille/chien	15.00 \$	15.00 \$	- \$
Taxe règlement 435 (services Philippe-Baril) - TERMINÉ	Mètres linéaires	- \$	- \$	- \$
Taxes règlement 459 (rang 2 Nord)	Unité	480.65 \$	480.65 \$	- \$
Taxes règlement 468 (Chutes Nord)	Unité	1 019.33 \$	1 002.00 \$	(17.33) \$

ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ

	ÉTAT FINANCIER 2020	ÉTAT FINANCIER 2021 NON VÉRIFIÉ	BUDGET Prévisions 2022 PROPABLE
<u>SECTION GÉNÉRALE / 59 12000 000</u>			
Surplus libre au 1er janvier	451 553 \$	672 357 \$	656 585 \$
Appropriation du surplus à l'exercice en cours	(86 068 \$)	(94 329 \$)	(55 337 \$)
Surplus (déficit) prévisible de l'exercice en cours	306 872 \$	183 557 \$	1 \$
Réserve Fonds Carrière et sablière			
Affectation investissement		(105 000 \$)	(123 149 \$)
Surplus libre disponible	672 357 \$	656 585 \$	478 100 \$
<u>SECTION AQUEDUC / 59 12001 000</u>			
Surplus libre au 1er janvier	224 008 \$	226 564 \$	224 084 \$
Appropriation du surplus à l'exercice en cours	(18 790 \$)	(1 000 \$)	(626 \$)
Surplus (déficit) prévisible de l'exercice en cours	21 346 \$	(1 480 \$)	0 \$
Affectation investissement			(6 000 \$)
Surplus libre disponible	226 564 \$	224 084 \$	217 458 \$
3014.64			
<u>SECTION ASSAINISSEMENT 59 12002 000</u>			
Surplus libre au 1er janvier	53 762 \$	24 152 \$	25 770 \$
Appropriation du surplus à l'exercice en cours	(7 362 \$)	-	-
Surplus (déficit) prévisible de l'exercice en cours	(22 248 \$)	1 618 \$	(0) \$
Surplus libre disponible	24 152 \$	25 770 \$	25 770 \$
TOTAL DU SURPLUS NON AFFECTÉ	923 074 \$	906 439 \$	721 328 \$

IMPORTANT : Le tableau ci-haut illustre l'état du surplus au 31 décembre 2021. Vous devez savoir que pour l'année 2021, le montant est probable. Nous serons fixés sur celui-ci à la fin de l'année et après l'audit de nos vérificateurs externes. Les normes comptables étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire qu'elles changent régulièrement, nous ne pourrions être certains du surplus pour l'année courante.

RAPPEL—SÉANCES DU CONSEIL – ANNÉE 2022

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que dès le mois de janvier 2022, les séances du conseil se tiendront **le mardi**.

À moins d'avis contraire, voici le calendrier des dates de la tenue des séances pour l'année 2022 :

le 11 janvier	le 1er février
le 1er mars	le 5 avril
le 3 mai	le 7 juin
le 5 juillet	le 16 août
le 6 septembre	le 4 octobre
le 1 ^{er} novembre	le 6 décembre

Les séances se tiennent ordinairement à la salle multifonctionnelle située au 290, rue Principale à Saint-Narcisse à 19 h 30.

Les membres du conseil vous invitent à venir les rencontrer lors des séances. Ils se feront un plaisir d'échanger avec vous et de répondre à vos questions.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



“ Pour réparer la perte du temps passé, il faut bien employer le présent, et ne souhaiter l’avenir que pour en faire un bon usage. ”

CHEVALIER DE MÉRÉ

Administratif	Le personnel municipal	
	Travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa , directeur général	Guy Trépanier , responsable de l’entretien mécanique	Louise Martineau , responsable bibliothèque
Johanne Ringuette , directrice générale adjointe	Sylvain Quessy , journalier et opérateur	Yves Brouillette , journalier et espaces verts
Lucie Désaulniers , technicienne administrative	Marc Lahaie , journalier et opérateur	Pierre Baril , parc et esp. verts
Sébastien Blanchette , inspecteur municipal	François Trudel , journalier et opérateur	David Magny , resp. patinoire
		Guy Gervais , directeur Service incendie

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**



ALERTES MUNICIPALES

Afin d’être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez- vous sur notre site Web à l’adresse suivante :

www.saint-narcisse.com